

Fonds Scotia équilibré de dividendes

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds Scotia équilibré de dividendes.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à produire une plus-value du capital à long terme et un revenu. Il investit, directement ou par l'intermédiaire de placements dans des titres d'autres fonds, surtout dans des titres de participation de société versant des dividendes ou dont on s'attend à ce qu'elles en verseront, des titres à revenu fixe et d'autres titres dont on s'attend à ce qu'ils produisent un revenu.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui procurent des dividendes et un revenu ou qui présentent des possibilités de plus-value du capital à long terme. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son

secteur et de l'économie. Les éléments d'actif du Fonds sont diversifiés par secteur et par société aux fins de réduction du niveau de risque.

Pour ce qui est des titres à revenu fixe, le conseiller en valeurs analyse le risque lié au crédit afin de cibler les titres qui offrent un rendement plus élevé en fonction d'un niveau de risque acceptable. L'analyse des taux d'intérêt et de la courbe de rendement est utilisée pour gérer la durée moyenne jusqu'à l'échéance du Fonds selon la conjoncture du marché. La qualité de crédit des placements du Fonds sera adaptée aux cycles économiques, à l'évolution des secteurs, à la situation individuelle des sociétés et aux facteurs agissant sur les prix du marché afin que le rendement soit optimisé et le risque lié au portefeuille réduit au minimum.

Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers.

Risques

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 6,7 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la section « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Au cours de la même période, les indices de référence généraux du Fonds, l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont affiché des rendements respectifs de 11,8 % et de 6,7 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 70 % de l'indice composé S&P/TSX et à 30 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 10,3 % au cours de la même période. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Le rendement du Fonds a été inférieur à celui de l'indice de référence mixte en raison notamment de la sélection des titres

dans les secteurs des technologies de l'information et des services aux collectivités. La sélection de titres dans le secteur des services financiers a été un facteur positif clé du rendement relatif.

Le marché des actions canadien a terminé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant affiché un rendement de 11,8 %. Nous avons assisté à un relèvement des taux d'intérêt par la Banque du Canada (la « BdC ») à trois reprises en 2023, contre sept fois en 2022. Cette baisse est le résultat d'une diminution de l'inflation, qui est passée de 5,9 % en janvier 2023 à 3,1 % en novembre 2023.

Les investisseurs estiment que nous avons atteint le sommet du cycle des taux d'intérêt et s'attendent probablement à des réductions en 2024. La BdC a réitéré sa volonté de ramener l'inflation à son taux cible de 2 % avant toute discussion sur la réduction des taux d'intérêt. Bien que l'inflation se situe près de la fourchette cible, le gouverneur de la BdC demeure préoccupé par l'inflation, car « l'inflation demeure assez tenace ». L'un des responsables est le logement. Les loyers constituent désormais la principale préoccupation sur le front de l'inflation. Ils ont récemment augmenté de 8,2 % en octobre dernier, ce qui représente la plus forte hausse des loyers depuis plus de 40 ans.

Sur le plan économique, la croissance du PIB est restée stable, les consommateurs continuent de ressentir l'incidence de la hausse des coûts – taux d'intérêt et inflation – sur leurs habitudes de consommation. En dépit d'une croissance économique modeste, les marchés des actions, qui sont considérés comme un indicateur de premier plan, ont réagi positivement à la pause de la banque centrale, enregistrant une remontée de 8,1 % de l'indice composé S &P/TSX au quatrième trimestre en prévision d'une baisse éventuelle des taux en 2024.

Neuf des onze secteurs de la classification industrielle mondiale standard (GICS) ont généré des rendements positifs au cours de l'exercice. Les secteurs les plus performants ont été ceux des technologies de l'information, des soins de santé et des services financiers. Les secteurs les moins performants ont été ceux des services de communication, des matériaux et des services aux collectivités.

Au cours de la période, le dollar canadien s'est raffermi par rapport au yen japonais et au dollar américain, mais s'est affaibli par rapport à la livre sterling.

Le marché des obligations canadiennes, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 6,7 % pour la période de 12 mois, les banques centrales ayant commencé à interrompre leurs hausses de taux. Le rendement du gouvernement du Canada à 10 ans a été volatil au cours de la période, influencé au début par les craintes de contagion liées à l'effondrement des banques régionales aux États-Unis, avant d'atteindre son niveau le plus élevé en 16 ans en octobre. Cette situation a été stimulée par de nombreux facteurs, dont la solidité des données sur l'emploi et la possibilité de nouvelles hausses de taux. À partir de ces sommets, une remontée massive a poussé les rendements des obligations à 10 ans, à 3,1 %. La Banque du Canada a relevé son taux directeur de 25 points de base (« pdb »)

en janvier, l'a laissé intact en mars et en avril, puis l'a relevé de nouveau au début de juin et en juillet.

Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, tels que mesurés par l'indice ICE BofA Canadian Corporate OAS (écart corrigé en fonction des clauses optionnelles), ont connu une hausse au début de l'année avant de s'élargir pendant la crise bancaire en mars. Les inquiétudes concernant la contagion s'étant apaisées, les écarts se sont rétrécis. Au second semestre, les écarts se sont creusés avec la crise entre Israël et Gaza, avant de se resserrer à partir de novembre jusqu'à la fin de l'année.

La répartition globale des actifs du Fonds est restée inchangée au cours de la période. Sur le plan géographique, le Canada et les États-Unis ont tous deux contribué positivement aux rendements, le Canada ayant davantage d'impact sur le rendement. Dans la partie actions du portefeuille, la plupart des répartitions sectorielles ont subi des changements mineurs. Les principaux changements comprennent une augmentation des positions dans le secteur de la consommation de base, tandis que les positions dans le secteur financier ont été abaissées. Les répartitions géographiques et sectorielles découlent du processus de placement ascendant des gestionnaires de portefeuille.

Sur le plan sectoriel et en termes de rendement absolu, les valeurs financières et, dans une moindre mesure, les technologies de l'information, les matériaux et les valeurs industrielles ont le plus contribué au rendement, tandis que les valeurs liées aux services aux collectivités ont été le seul facteur de dépréciation. La couverture des devises a légèrement contribué aux rendements. Fairfax Financial Holdings Limited, Power Corporation du Canada et Kinross Gold Corporation figurent parmi les titres qui ont le plus contribué à l'évolution de l'indice. Northland Power Incorporated, Enerflex Limited et Nutrien Limited figurent parmi les principaux détracteurs.

Au cours de la période, la tranche des titres à revenu fixe du portefeuille a suivi le rendement de son indice de référence. Un positionnement tactique favorable en termes de durée financière a stimulé le rendement relatif. Le positionnement de la courbe a également contribué au rendement relatif, le Fonds ayant sous-pondéré la partie avant de la courbe des taux canadiens, qui a continué à s'inverser. Les rendements ont connu une hausse sur la partie avant de la courbe et une baisse sur la partie longue au cours de la période. Ces répercussions ont été partiellement compensées par un positionnement sectoriel moins favorable.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 276,4 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 316,4 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 21,4 millions de dollars, par des gains sur les placements de 18,8 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,2 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds

(les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

Au cours de la période, la Banque Scotia a été le dépositaire du Fonds et a reçu des honoraires pour ses services à ce titre et pour des services connexes. Le dépositaire a assuré la conservation des titres du Fonds, veillant ainsi à ce qu'ils n'aient été utilisés qu'au bénéfice des investisseurs du Fonds. Le gestionnaire a payé les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 21 858 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du

Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;

- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période¹	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés (pertes) pour la période	Gains latents (pertes) pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions³
Série A												
31 déc. 2023	13,69	0,49	(0,28)	0,64	0,02	0,87	–	(0,18)	(0,52)	–	(0,70)	13,90
31 déc. 2022	14,70	0,65	(0,28)	0,25	(1,16)	(0,54)	–	(0,33)	(0,13)	–	(0,46)	13,69
31 déc. 2021	12,70	0,39	(0,29)	0,90	1,35	2,35	–	(0,06)	(0,32)	–	(0,38)	14,70
31 déc. 2020	12,53	0,38	(0,24)	0,56	(0,47)	0,23	–	(0,11)	–	–	(0,11)	12,70
31 déc. 2019	11,16	0,42	(0,24)	0,45	0,97	1,60	–	(0,19)	–	–	(0,19)	12,53
Série F												
31 déc. 2023	9,25	0,33	(0,11)	0,45	0,07	0,74	–	(0,19)	(0,35)	–	(0,54)	9,41
31 déc. 2022*	10,00	0,23	(0,08)	0,25	(0,98)	(0,58)	–	(0,27)	(0,09)	–	(0,36)	9,25

* Les parts de série F ont été lancées le 7 mars.

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$)¹	Nombre de parts en circulation¹	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²	Ratio des frais d'opérations (%)³	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	Valeur liquidative par part (\$)¹
Série A							
31 déc. 2023	312 765	22 498 767	1,93	1,93	0,07	37,22	13,90
31 déc. 2022	272 246	19 881 184	1,92	1,92	0,06	34,39	13,69
31 déc. 2021	264 671	18 004 991	1,92	1,92	0,07	42,08	14,70
31 déc. 2020	204 100	16 076 465	1,94	1,94	0,07	35,97	12,70
31 déc. 2019	214 968	17 154 100	1,93	1,93	0,07	31,63	12,53
Série F							
31 déc. 2023	3 595	382 253	1,04	1,04	0,07	37,22	9,41
31 déc. 2022	4 203	454 516	1,03	1,03	0,06	34,39	9,25

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des

commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre [†] (%)
Série A	1,65	41,1	58,9
Série F	0,85	–	100,0

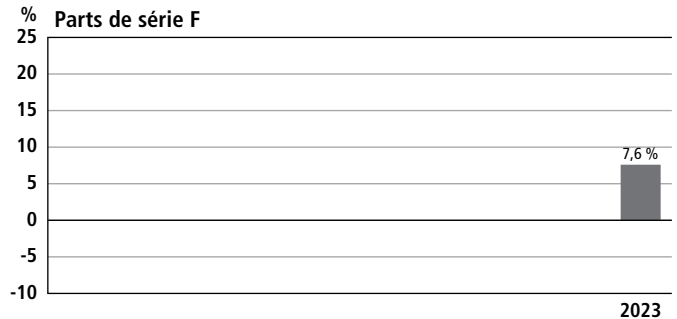
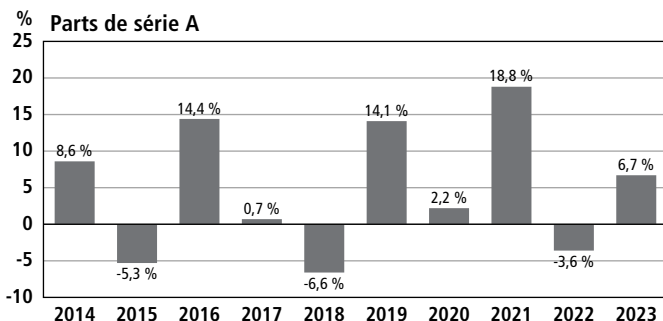
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A	%	6,7	6,9	7,3	4,7	–
Indice de référence mixte*	%	10,3	5,9	8,4	6,2	–
Indice composé S&P/TSX	%	11,8	9,6	11,3	7,6	–
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,7	-2,8	1,3	2,4	–
Série F	%	7,6	–	–	–	1,8
Indice de référence mixte*	%	10,3	–	–	–	0,9
Indice composé S&P/TSX	%	11,8	–	–	–	0,7
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	6,7	–	–	–	0,7

* L'indice de référence mixte est composé à 70 % de l'indice composé S&P/TSX et à 30 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

Description des indices

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont le terme à courir est d'au moins un an.

Une analyse de rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles

peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif / Par secteur	% de la valeur liquidative ¹⁾
Fonds de titres à revenu fixe	31,5
Finance	19,7
Énergie	9,8
Services de communication	6,7
Matériaux	6,6
Industrie	6,5
Consommation de base	6,3
Services aux collectivités	3,8
Soins de santé	3,1
Technologies de l'information	2,4
Immobilier	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2
Consommation discrétionnaire	0,4
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,3

25 principaux titres en portefeuille

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹⁾
Fonds Scotia de revenu canadien, série I	28,0
Northland Power Inc.	3,8
La Banque Toronto-Dominion	3,7
Fonds Patrimoine Scotia d'obligations de sociétés canadiennes, série I	3,5
Rogers Communications Inc., cat. B	3,5
Banque Royale du Canada	3,4
Enerflex Ltd.	3,0
Enbridge Inc.	3,0
Power Corporation du Canada	2,8
TransCanada Corporation	2,6
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,4
Industries Toromont Ltée	2,2
Eurofins Scientific SE	2,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,0
Banque de Montréal	2,0
CCL Industries Inc., cat. B	1,9
TELUS Corporation	1,7
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,6
Société aurifère Barrick	1,4
Saputo inc.	1,4
George Weston limitée	1,3
Kenvue Inc.	1,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,2
Fairfax Financial Holdings Limitée	1,2
ARC Resources Ltd.	1,2

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.